



SOUS LA DIRECTION DE MICHEL GALY

LA GUERRE AU MALI

COMPRENDRE LA CRISE AU SAHEL ET AU SAHARA.
ENJEUX ET ZONES D'OMBRE

LA DÉCOUVERTE

PRÉFACE DE BERTRAND BADIE

*Le nouveau « grand jeu »
des puissances occidentales au Sahel*

MOHAMMAD-MAHMOUD OULD MOHAMEDOU*

L'intervention entamée par la France au Mali en janvier 2013 est symptomatique de la progressive remilitarisation des termes de l'échange entre les puissances occidentales et les pays du Sud. Initié au lendemain de la fin de la guerre froide, ce processus marque une rupture avec le relatif équilibre mondial qui avait prévalu durant le demi-siècle précédent. Il peut néanmoins se comprendre dans une temporalité plus longue : l'interventionnisme des « grandes puissances » s'inscrit dans une périodicité cyclique, révélatrice du rapport durable de domination entre la métropole et la périphérie, renvoyant à une tendance qui s'était déjà manifestée aux XIX^e et XX^e siècles.

* Professeur invité à l'Institut de hautes études internationales et du développement et directeur du Programme régional au Centre de politique de sécurité de Genève.

La « guerre au terrorisme » des grandes puissances

De la même façon que les luttes intra-européennes s'étaient progressivement déversées vers le Sud après 1815 (poussant à la fois vers le « concert des nations », le « grand jeu » en Asie centrale et en Afghanistan entre les empires russe et britannique ou à la conquête de l'Algérie) et après 1945 (susitant simultanément la mise en place des Nations unies et les guerres de décolonisation), une version mise à jour de cette réorientation s'est, depuis 1989, jouée selon une mécanique de géostratégie alliant rhétorique de l'ordre et pratique déstabilisatrice.

Au lendemain du 11 septembre 2001 est apparu un prêt-à-penser sécuritaire agencé dans une nouvelle mise en scène de la conflictualité : face à des groupes armés identifiés comme « terroristes » et hostiles à l'Occident, une volonté s'est manifestée de porter la guerre dans leurs sanctuaires pour les faire disparaître non plus politiquement, mais militairement. Évacuant les déterminants sociaux, politiques et économiques de la conflictualité, cet énoncé générique – le « terrorisme » – laisse de côté une question pourtant cruciale : une région peut-elle devenir « à risques » sans éléments mobilisateurs ou, à tout le moins, facilitateurs ? Au-delà de la rhétorique militaro-sécuritaire, il importe donc de comprendre les dynamiques qui prévalent dans ces zones soudainement décrites comme « crisogènes », à grands coups de néologismes frappants (« somalisation », « afghanisation », « Sahelistan » ou « Africainistan »). Et pour comprendre plus spécifiquement ce qui se joue au Sahel, au cœur d'un « continent sans espoir » (comme le titrait *The Economist* en mai 2000), il faut également situer ces dynamiques dans un ordre international qui demeure avant tout défini par la capacité des grandes puissances à agir dans une relative impunité.

Si le « grand jeu » du XIX^e siècle a été mis à jour au cours des dernières décennies, grâce entre autres à une série d'artifices de

inconséquente dans les géostratégies internationales au Sahel, derrière la rhétorique de la « guerre au terrorisme ».

La banalisation de l'ingérence

Lorsque le président français François Hollande annonce, le 11 janvier 2013, que les forces armées de son pays ont entamé des opérations militaires au Mali pour libérer ce pays du joug des groupes armés qui contrôlaient plus de la moitié de son territoire depuis mars 2012, une étape importante est franchie dans la normalisation de l'intervention militaire comme mode de réponse aux crises internationales.

Après les guerres coloniales des années 1950 et 1960, les interventions directes des puissances occidentales lors de la poursuite de la guerre froide sont restées limitées à leurs zones d'influence traditionnelles (les États-Unis en Amérique latine et en Asie, la France en Afrique subsaharienne) et le Sud était plus un espace de confrontations par procuration entre les États-Unis et l'Union soviétique. Mais, après l'effondrement du bloc soviétique, l'interventionnisme occidental – théorisé en un « droit d'ingérence » dès 1987 et précisé en une « responsabilité de protéger » en 2001 – se manifestera tous azimuts : en Somalie en décembre 1992 (États-Unis), au Rwanda en juillet 1994 (France), à Haïti en juillet 1994 (États-Unis), au Timor en septembre 1999 (Australie), en Yougoslavie en mars 1999 (OTAN), en Afghanistan en octobre 2001 (États-Unis et Grande-Bretagne), en Irak en mars 2003 (États-Unis et Grande-Bretagne), en Côte d'Ivoire en novembre 2004 et en avril 2011 (France), en Libye en mars 2011 (OTAN) et au Mali en janvier 2013 (France).

Dès lors, le nouveau grand jeu se caractérise moins par une division du monde en aires de contrôle direct, comme cela avait été autrefois le cas avec la conférence de Berlin qui inaugura en 1885 la « ruée vers l'Afrique », que par la normalisation d'une nouvelle grammaire des relations internationales

mettant hors jeu la diplomatie¹ et consacrant l'usage de la force pour le règlement des différends. Ce faisant, elle permet aux États puissants de conclure, dans une logique circulaire, à la nécessité du recours à l'intervention militaire. Cette évolution n'est pas sans conséquence sur le regard que les populations des sociétés occidentales portent sur ces contrées où se jouerait une « anarchie à venir² ». L'on passe ainsi, dans un fondu enchaîné, d'une logique selon laquelle on cherche à *aider* ces pays à une logique où on cherche à les *discipliner* – puisqu'ils représenteraient une menace pour les forteresses du Nord.

C'est à cette aune qu'il faut lire la visite du président Hollande à Tombouctou le 2 février 2013, consacrant une matrice esquissée en 2003 par le président américain George W. Bush. La séquence se décline de la sorte : la soudaine dangerosité d'un régime (Irak, Libye), d'un groupe (Talibans, Al-Qaida), d'un individu (Saddam Hussein, Mouammar Kadhafi, Laurent Gbagbo), bref d'une cible, est annoncée dans une urgence que relaient experts sécuritaires (adeptes de la « lutte contre le fanatisme religieux ») et journalistes patriotes (accompagnant « nos soldats ») ; des efforts diplomatiques sont déployés qui permettront d'affirmer *a posteriori* que « tout a été tenté » ; un « groupe de contact » autoréférentiel est mis en place ; une opération militaire est menée au nom de la « guerre contre le terrorisme » avec un déploiement spectaculaire de force – « *shock and awe* », choquer et impressionner, est le nom explicite dont les États-Unis affublent leur invasion de l'Irak le 19 mars 2003.

Et quand cette intervention provoque le retrait de l'ennemi, un chef d'État occidental voyage au cœur du pays objet de l'intervention pour annoncer que « la mission a été accomplie » (George W. Bush sur le porte-avions *USS Abraham*

1 Bertrand BADIE, *La Diplomatie de la connivence. Les Dérives oligarchiques du système international*, La Découverte, Paris, 2011.

2 Robert KAPLAN, « The coming anarchy », *The Atlantic Monthly*, vol. 273, n° 2, février 1994, p. 44-76.

Lincoln le 1^{er} mai 2003), que « la Libye est libérée » (Nicolas Sarkozy à Benghazi le 15 septembre 2011) ou que « les groupes terroristes ont été affaiblis » (François Hollande à Tombouctou le 2 février 2013). Les libérateurs français et américains sont remerciés (pancartes parsemées de « Thank you Bush », « Thank you Sarkozy », « Merci Papa Hollande ») et cette infantilisation dénote inévitablement la carte cognitive de rapports d'inféodation. Dans la foulée, une conférence internationale de soutien au pays envahi est organisée, des fonds importants sont promis (sans être par la suite nécessairement levés) et une élection est organisée. Le momentum se dissipe et le *storytelling* aboutit à une tombée de rideau saluée de « succès » qui ne tolère pas la remise en cause. « N'en déplaise aux contemporains paresseux du "néocolonialisme" et aux tenants de la diplomatie traditionnelle, la guerre malienne confirme la légitimité de ce "devoir d'ingérence" qui s'impose de plus en plus aux grandes nations démocratiques, se félicite par exemple un éditorialiste français en février 2013 après l'intervention militaire au Mali. [L']ingérence [...] donne, la plupart du temps, des résultats bien meilleurs que la non-ingérence³. »

L'enthousiasme anhistorique que suscite l'interventionnisme occidental en ce début de XXI^e siècle marque ainsi une dérive qu'il importe de consigner : c'est la reproduction, en plus simpliste – aucune intervention n'a été couronnée de succès –, du discours orientaliste du XIX^e siècle. Lequel, comme l'a démontré Edward Said⁴, accompagnait et normalisait auprès du grand public une action militaire invariablement orientée politiquement. Pour autant, au lendemain des interventions, l'insécurité continue à se manifester, voire s'aggrave, dans le territoire en principe « libéré ». Cette seconde phase s'ouvre invariablement sur le rythme de la guerre asymétrique,

3 Laurent JOFFRIN, « Devoir d'ingérence », *Le Nouvel Observateur*, n° 2418, 7-13 février 2013, p. 5.

4 Edward SAID, *Orientalism*, Vintage, New York, 1979 ; et *Culture and Imperialism*, Vintage, New York, 1994.

du repli des groupes vers des zones difficilement accessibles (Waziristan, « Adrar des Ifoghas »), des chasses aux sorcières aux groupes ethniques ou politiques perdants, des violations des droits humains, des attentats et enlèvements et, au bout du compte, d'une instabilité qui vient s'ajouter au problème originel. De ce fait, la majorité des régions récemment soumises à ces dynamiques connaissent depuis un niveau de conflictualité souvent pire que celui qui prévalait auparavant – en Somalie, différents groupes étaient apparus depuis les années 1970 à l'occasion du conflit avec l'Éthiopie ; l'Irak avait connu une succession de guerres depuis 1980 ; des anciennes haines communautaires au Rwanda et en Afghanistan et des autocraties à Haïti, en Côte d'Ivoire et en Libye avaient miné ces sociétés.

Tel n'était pas le cas du Sahel qui, contrairement à son image d'instabilité pérenne véhiculée aujourd'hui, était demeuré relativement stable depuis les indépendances. Seule l'irrésolue « question touarègue », mise de côté lors de la décolonisation, avait sporadiquement provoqué des soulèvements (1962-1963, 1990-1995, 2006-2009) à l'initiative de groupes poursuivant un projet indépendantiste, tantôt par les armes tantôt par la négociation⁵. Si donc le Sahel devient une « zone à problèmes » à la fin des années 2000, c'est dans un contexte international traversé, depuis au moins vingt ans, de dynamiques interventionnistes en expansion. Ainsi, l'idée d'une inévitabilité de l'intervention militaire est graduellement introduite comme matrice de ce nouveau grand jeu qui se met en place, non plus à la faveur de quelques négociations secrètes, mais en tant que résultat d'une transformation des attentes publiques dans la façon dont les crises peuvent (et, partant, doivent) être résolues. La crise au Sahel constitue enfin une indication de la normalisation du récit de la « guerre contre le terrorisme ». Dans le cas de la France, cette rhétorique

5 Voir le chapitre d'Hélène Claudot-Hawad dans cet ouvrage, p. 125.

est introduite explicitement pour la première fois le 27 juillet 2010 par le Premier ministre François Fillon qui déclare, au lendemain de l'échec de l'opération menée pour libérer l'otage Michel Germaneau (lequel sera exécuté par ses ravisseurs au Mali) : « Nous sommes en guerre contre Al-Qaida. »

De la greffe algérienne au déversement libyen

Si la « question touarègue » constitue donc un dossier de nature relativement classique, à savoir des vellétés indépendantistes non traitées depuis la décolonisation (telle la question kurde au Moyen-Orient), la conflictualité qui se joue aujourd'hui au Sahel trouve son origine plus immédiate dans l'irrésolution de la guerre civile algérienne des années 1990. Fin 1997, l'Algérie est exsangue après près de dix ans d'une crise sociale qui a dégénéré en une des plus sanglantes guerres civiles que le monde ait connues. Du soulèvement d'octobre 1988 à Alger au massacre de Rélizane en décembre 1997, la descente aux enfers de ce pays se joue avec en premier plan des groupes armés radicaux qui se caractérisent par une violence toujours plus soutenue, une ambiguïté persistante quant à la nature réelle de leur organisation⁶ et des objectifs de plus en plus criminels et moins idéologiques.

Alors qu'il est relativement absent de la scène sécuritaire pendant les cinq années qui suivent sa création en 1998, le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), avatar du Groupe islamique armé (GIA), entame en 2003 une pénétration de la partie septentrionale du Mali qui aboutira neuf ans plus tard au contrôle presque complet de cette aire. De la prise de trente-deux otages européens en février-avril 2003 à celle de centaines d'étrangers sur un site gazier près de la ville

6 Voir le chapitre de François Gèze dans cet ouvrage, p. 148.

d'In-Amenas du 16 au 19 janvier 2013, le GSPC, devenu Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI) en janvier 2007, passe en dix ans d'un problème intérieur algérien à un problème régional maghrébo-sahélien, puis d'un défi continental africain à une « menace pour la paix et la sécurité internationales ».

Or, si l'enlèvement de 2003 introduit la matrice de ce terrorisme (entre 2003 et 2013, soixante-douze otages seront pris dans la région, dont dix ont été exécutés), la prise d'otages de 2013 démontre l'acuité de la filiation algérienne, puisqu'au lendemain de l'intervention française au Mali, la réaction des groupes armés a lieu sur un site en Algérie. En vérité, la filiation est évidente du GIA au GSPC et à AQMI puis au Mouvement pour l'unicité et le djihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO), formé en décembre 2011, et à Ansar al-Sharia, dissidence du MUJAO créée en janvier 2012. Dans un premier temps, la greffe algérienne crée une instabilité dans le Nord-Mali qui est suivie de recrutements au sein des populations de cette zone. Par la suite, cette pénétration engendre un mimétisme avec la création d'Ansar Eddine, groupe touarègue à orientation islamiste radicale, formé en décembre 2011, à la veille de la rébellion du Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNLA) qui provoquera indirectement la chute du pouvoir à Bamako le 21 mars, à la faveur d'un coup de force de l'armée.

Sans doute faut-il donc partir de cette genèse si l'on veut comprendre le comportement des groupes armés au Sahel. La généalogie d'AQMI, simple avatar du GSPC lui-même dérivé du GIA, met à mal le discours pseudo-religieux du groupe. Intéressé dès son premier coup d'éclat par le rançonnement, le GSPC fait peau neuve en AQMI dans une logique opportuniste qui lui permet d'acquérir une dimension « al-qaidienne » particulièrement utile après le 11 Septembre. AQMI se met ensuite à nouer des alliances dans le Sahel, à susciter des sous-branches et à multiplier les *katibas* (brigades). À travers le trafic de drogue, d'armement, d'essence, de cigarettes et de raptés d'étrangers, la nature réelle du groupe se révèle rapidement. Une lucrative économie politique du terrorisme se met en

place avec des kidnappeurs-revendeurs et des intermédiaires intervenant de façon financièrement intéressée dans les négociations de libération. Le *business plan* du leadership d'AQMI a surtout bénéficié de la stratégie de régionalisation voulue par Al-Qaida *al oum* (Al-Qaida mère), qui a réussi à susciter des franchises mais avec, au bout du compte, moins de contrôle et de cohésion.

Le second grand facteur de déstabilisation régionale du Sahel résulte de l'intervention de l'OTAN lors du conflit armé en Libye et la violente résolution de la révolution entamée dans ce pays le 16 février 2011. Premièrement, suite à l'ouverture, fin février 2011, par le dirigeant libyen de caches d'armes, d'importantes quantités d'armement vont se déverser sur l'ensemble du Sahel. Parmi les premiers à saisir cette occasion, AQMI dépêche rapidement des éléments qui prennent part au pillage de ces stocks et rapatrient cet arsenal vers les sanctuaires de l'organisation au nord du Mali. Deuxièmement, les groupes touaregs en exil en Libye rentrent au Mali au lendemain du conflit libyen, forts de leur expérience militaire et nourris d'un esprit revancharde sur un gouvernement malien lui-même affaibli par la perte de l'allié à Tripoli. Ainsi, dès le 16 octobre 2011, deux grandes formations politiques touarègues, le Mouvement national de l'Azawad (MNA) et l'Alliance touarègue du Nord-Mali pour le changement (ATNMC), s'allient pour fonder le Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNLA). Lequel lance, en janvier 2012, une offensive militaire qui, avec le soutien des islamistes, aboutit fin mars à la conquête de Tombouctou, Gao et Kidal.

La crise qui naît au Mali début 2012, dans un contexte de fin de règne démissionnaire du président malien Amadou Toumani Touré, est donc la combinaison d'une scène géopolitique où se mêlent trois dynamiques : un contrôle grandissant du Nord-Mali par des groupes islamistes radicaux algériens qui ont essaimé dans cette région durant au moins une décennie ; une circulation accrue d'importantes quantités d'armements provenant de stocks libyens qui a créé un vortex sécuritaire

permettant la militarisation d'AQMI et de ses groupes connexes ; et, enfin, des velléités sécessionnistes de groupes touaregs nouvellement fédérés. Face à la débandade de l'armée malienne et après avoir défait le MNLA en juin et novembre 2012, les miliciens d'Ansar Eddine entament, le 8 janvier 2013, une poussée sur les villes de Mopti et Konna, dont les chassera l'armée française appelée à la rescousse par les autorités maliennes.

La théâtralisation de la diplomatie

Si corruptrice qu'aura été la greffe algérienne sur le Nord-Mali, celle-ci n'aura néanmoins pu se matérialiser qu'à la faveur d'une résignation malienne. Perçu sur la scène internationale comme un exemple de démocratie en Afrique, le Mali s'enfonce au cours des années 2000 dans un processus dont les dynamiques font entrevoir la crise à venir. Absence de consensus politique, faible cohésion sociale, autorités prédatrices et armée corrompue : l'État dévoyé et mis en déroute par les logiques conjuguées du grand jeu recodifié et des politiques néolibérales n'est plus perçu comme une idée qui rassemble mais comme un vecteur de division. C'est dans ce contexte que l'introduction du paradigme de la « guerre contre le terrorisme » permet aux États de la région de redéployer un discours sécuritaire en phase avec le nouvel « esprit du temps », créant ainsi les conditions matérielles de l'interventionnisme.

Initialement déclinée en 2002 au niveau national, dans des rapports bilatéraux de coopération avec, notamment, les États-Unis, la France, l'Espagne et l'Union européenne, cette dynamique s'amplifie et intègre progressivement une dimension régionale. C'est ainsi que le rapt des trente-deux touristes européens en 2003 accélère le déploiement du programme antiterroriste états-unien dans la région. Lancée en 2005, la Trans-Saharan Counter-Terrorism Initiative (TSCTI) prend la suite et approfondit la Pan-Sahel Initiative (PSI) mise en place

par Washington trois ans plus tôt, et s'intègre dans l'Operation Enduring Freedom-Trans-Sahara (OEF-TS), déclinaison régionale de la « guerre globale » des États-Unis contre le terrorisme (son pendant est-africain étant l'Operation Enduring Freedom-Horn of Africa, OEF-HA). C'est dans ce cadre que sont annuellement organisés, depuis 2005, des exercices militaires antiterroristes régionaux, baptisés Flintlock. En octobre 2008, la TSCTI est intégrée au commandement militaire US Africa Command (Africom) basé à Stuttgart et doté d'un budget annuel de 300 millions de dollars et de 2 000 hommes. Dans le même esprit, le Programme spécial pour la paix, la sécurité et le développement dans le Nord-Mali (PSPSDN), lancé en août 2011 par les autorités maliennes et mené avec le soutien d'un large éventail de partenaires internationaux, articule cette même logique de recomposition militaro-sécuritaire lestée des thématiques traditionnelles de développement tout en y associant la société civile.

Lorsque la crise malienne éclate en 2012, l'Union africaine (UA) et la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui ont longtemps ignoré le problème au nord de ce pays, se placent dans une logique de résolution de crise par la coercition et non par l'intercession. Si une médiation est menée par le président burkinabé Blaise Compaoré, au nom de la CEDEAO, elle est traversée d'incertitudes quant à la nature des discussions en cours. De même, la nomination par l'UA d'un Haut représentant pour le Mali et le Sahel (l'ancien président burundais Pierre Buyoya) intervient le 26 octobre 2012, deux semaines après que le secrétaire général des Nations unies a nommé son représentant spécial pour le Sahel (l'ex-président du Conseil italien Romano Prodi).

Deux éléments sont à souligner ici : d'une part, la théâtralité d'une diplomatie vidée de son sens et condamnée à l'échec ; et, d'autre part, l'atomisation des structures formelles de décision illustrée par la multiplication de réunions internationales *ad hoc* s'arrogeant la légitimité du processus de prise de décision multilatéral et vidant le Conseil de sécurité et

l'Assemblée générale des Nations unies de leur autorité politique. Dans ces conditions, la recherche d'une « solution diplomatique » devient un passage obligé avec la multiplication des « envoyés spéciaux » qui ne jouent pas de rôle dans le déroulement des événements, mais seulement en tant que préalable au fait militaire – la France, pour sa part, nommera l'ambassadeur Jean Felix-Paganon « représentant spécial » pour le Sahel le 25 juin 2012 et l'Union européenne décidera d'en nommer un en janvier 2013.

Au-delà de la prophétie autoréalisatrice du fait interventionniste, une autre nouveauté est celle de la *demande d'ingérence* du Sud : un développement original, loin du rejet de toute idée d'intrusion durant les décennies précédentes. La synthèse entre calculs des régimes au Sud et des administrations au Nord est ainsi opérée de telle sorte que l'Afrique réclame désormais que les puissances occidentales interviennent militairement sur son sol : le nouveau président ivoirien le fait en janvier 2011, les habitants de Benghazi en mars 2011, le président de la République centrafricaine en décembre 2012 et le président intérimaire malien à son tour en janvier 2013.

Cultiver l'ambiguïté

C'est dans un tel contexte international de recomposition de la grammaire des relations internationales que la CEDEAO aborde la crise malienne. Le 5 juillet 2012, le Conseil de sécurité des Nations unies adopte la résolution 2056, dans laquelle il soutient les efforts des autorités de transition maliennes et appelle à la restauration de l'intégrité territoriale du Mali. Le Conseil prend note de la demande de la CEDEAO en vue du déploiement d'une force de stabilisation et « se déclare prêt à examiner plus avant la demande [...] dès qu'il aura obtenu davantage de précisions sur les objectifs, les moyens et les modalités du déploiement envisagé ». Le 12 octobre suivant, la résolution 2071 est adoptée : envisageant

le déploiement au Mali d'une force africaine dirigée par la CEDEAO, le Conseil demande à nouveau plus d'informations aux pays africains, auxquels sont donnés quarante-cinq jours pour produire ces éléments. Étonnante mise en abîme de cet interventionnisme qui ne conçoit d'interaction avec les partenaires du Sud que sur le mode autoritaire, même lorsque ceux-ci sont demandeurs d'ingérence. Ce même Conseil de sécurité, qui avait autorisé une intervention militaire en Libye en mars 2011 (résolution 1973), avait-il demandé au préalable « plus d'informations » à l'OTAN⁷ ?

En préparation à l'entrée en guerre au Mali, des réunions internationales ont lieu à New York (26 septembre), Malte (6 octobre), Abuja (11 novembre), où un « concept stratégique opérationnel » est élaboré, et enfin New York où, le 21 décembre, la résolution 2085 est adoptée. Celle-ci autorise le déploiement d'une Mission internationale de soutien au Mali (MISMA) « sous conduite africaine » et « pour une durée initiale d'une année ». Les objectifs premiers de cette MISMA sont précisés comme étant les suivants : aider à reconstituer la capacité des forces de défense maliennes, aider les autorités maliennes à reprendre les zones du nord et passer progressivement à des activités de stabilisation afin de renforcer l'autorité de l'État. Le Conseil insiste sur le fait que « c'est aux autorités maliennes qu'il incombe au premier chef de régler les crises interdépendantes auxquelles le pays fait face ».

En l'absence d'un mandat explicite du Conseil de sécurité au-delà de ces dispositions, nombreux sont les observateurs qui se sont demandé si l'intervention française entrait dans un cadre onusien. Mais on peut aussi se demander si un tel débat importe réellement quand on sait avec quelle facilité les

7 Il en avait été de même dans le cas de l'intervention états-unienne en Irak en mars 2003 : le Conseil de sécurité ne l'avait certes pas autorisée, mais il n'avait pas pour autant exigé d'informations supplémentaires lorsque, accueillant favorablement la dissolution de l'Autorité provisoire de la coalition le 28 juin 2004, il l'avait rationalisé *ex post facto*.

normes internationales sont contournées par les « grandes puissances ». Le président malien n'a-t-il pas demandé par courrier, le 9 janvier, une intervention au président français ? Les puissances occidentales n'ont-elles pas bien accueilli cette équipée, de même que les pays africains et le grand public occidental l'ont, en majorité, jugé « nécessaire » ? Cela suffit à masquer le fait qu'en réalité la demande malienne ne concernait qu'un soutien aérien pour reprendre la ville de Mopti. « [L'intervention aérienne] consistera à fournir un appui renseignement et un appui feu au profit de nos troupes », écrit le président Dioncounda Traoré à son homologue français.

Plus que son prédécesseur, le grand jeu contemporain se caractérise par la liberté que les puissances ont de moduler leur intervention en suscitant peu d'interrogations. Ainsi, faisant face à un soulèvement de groupes armés en décembre 2012 et appelant la France à la rescousse, le président centrafricain, François Bozizé, se voit publiquement opposer une fin de non-recevoir. « La France ne prendra pas part à la crise que traverse le pays, si nous sommes présents, c'est pour protéger nos ressortissants et nos intérêts et en aucune façon pour intervenir dans les affaires intérieures d'un pays », affirme alors François Hollande. Lequel acceptera, quatorze jours plus tard, la demande du président intérimaire malien Dioncounda Traoré, tout autant aux prises avec des groupes armés...

Cultiver l'ambiguïté quant aux termes de l'engagement apparaît en effet comme une dimension cruciale qui permet à l'acteur interventionniste, quelles que soient ses contradictions, de ne jamais se retrouver prisonnier du processus dans lequel il est engagé. En l'espèce, les autorités françaises maintiennent initialement une position en retrait. « Il n'y aura pas de troupes françaises engagées [au Mali] », déclare le président François Hollande le 11 octobre 2012, précisant : « Nous ne pouvons pas intervenir à la place des Africains. » Le 23 décembre, vingt jours avant l'intervention française, le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, insiste : « C'est aux Africains d'intervenir, pas aux Français. » Une fois les troupes

sur le terrain, c'est la durée de l'intervention qui fait l'objet d'une ambiguïté tactique. « La France restera le temps qu'il faudra », indique le président Hollande le 2 février, alors que le ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, note le 5 février : « À partir du mois de mars, les troupes déployées au Mali devraient diminuer. » Une semaine plus tôt, le président Hollande avait déclaré : « Maintenant, les Africains peuvent prendre le relais. Ce sont eux qui iront dans la partie du Nord. »

De la même façon qu'au XIX^e siècle, la compétition coloniale était émaillée d'intrigues qui ne remettaient pas en cause fondamentalement les règles du jeu, aujourd'hui les autres puissances modulent minimalement leur soutien, afin certes de limiter les dividendes que pourrait tirer leur allié de telle ou telle opération, mais sans remettre en question le principe de l'ingérence en soi. Aussi les positions qui s'expriment au sein de la « communauté internationale » au lendemain de l'intervention française sont-elles, elles aussi, marquées par une forte ambiguïté. Bien qu'ils se soient montrés réservés, voire critiques – début décembre 2012, l'ambassadrice américaine auprès des Nations unies, Susan Rice, déclare, en conclave à New York, à propos du plan français : « *It's crap* » (c'est foireux)... –, les États-Unis fournissent une aide militaire et financière à l'intervention française (et inaugurent simultanément l'ouverture d'une base de drones située au Niger). De même, l'Allemagne a d'abord entretenu l'ambiguïté dans son soutien à la France, avant de la soutenir elle aussi. La même logique s'applique aux pays de la région, notamment l'Algérie qui, en dépit d'une opposition publique au projet d'intervention, autorise le survol de son territoire. Cette dualité se retrouve enfin aux Nations unies : alors que son secrétaire général, Ban Ki-moon, prévenait le 28 novembre 2012 qu'une intervention militaire mal conçue et exécutée « pourrait aggraver une situation humanitaire déjà extrêmement fragile et entraîner également des graves violations des droits de l'homme », l'ONU soutient l'opération française quelques semaines plus tard, sans que celle-ci ne contienne de volet du règlement du sort des

centaines de milliers de réfugiés et de déplacés internes dus à la crise.

Délitement des normes, désacralisation de la souveraineté

Structuré autour d'un interventionnisme desserré, le grand jeu auquel se prêtent, au début du XXI^e siècle, les puissances occidentales a pour résultat premier d'entraver la construction de l'État postcolonial⁸. Cette *exemplarité négative* engendre également un interventionnisme régional qui se nourrit de ce délitement des normes, à l'image des opérations menées par l'Arabie saoudite au Yémen en décembre 2009 ou par le Conseil de coopération du Golfe à Bahreïn en mars 2011, de l'intervention de l'armée kenyane en Somalie en octobre 2011 ou, dans le cadre de l'opération Serval, de l'implication tchadienne au Mali en 2013. Apportant des réponses sécuritaires bancales à des équations complexes, ces intrusions mettent en avant un récit politique décliné sur le court terme. L'intervention française au Mali en 2013 consacre donc le paradigme sécuritaire cimenté par les États-Unis depuis la fin de la guerre froide, notamment en Afghanistan et en Irak, en même temps qu'elle introduit une nouvelle dimension, à savoir l'enthousiasme des acteurs au Sud pour l'ingérence. La question qui, néanmoins, se pose à tous demeure celle-ci : peut-on réintroduire la souveraineté de l'État lorsqu'on l'écorne toujours un peu plus ?

Au final, le nouveau « grand jeu » enfante la désacralisation de la souveraineté, la redéfinition des trajectoires des États, le remplacement de la thématique du « développement »

8 Ralph WILDE, « Colonialism redux ? Territorial administration by international organizations, colonial echoes and the legitimacy of the "International" », in Aidan HEHIR et Neil ROBINSON (dir.), *State-Building. Theory and Practice*, Routledge, New York, 2007, p. 29.

par celle de sécurité et l'établissement d'une relation causale entre fragilité, violence et performance de l'État postcolonial. Il faudrait désormais « réparer ⁹ » ces États « fragiles », « faibles » ou « faillis » – lesquels seraient devenus le « plus important problème pour l'ordre international ¹⁰ ». Oubliant que la faiblesse est une condition et non un choix, cette terminologie de la dangerosité des États aboutit à faire des sociétés, au Sud comme au Nord, des arènes « où la politique du désespoir et l'économie de la domination se combinent pour créer un mandat moral pour diviser et régner ¹¹ ». Lorsque le président français déclare le 28 janvier 2013 que « nous sommes en train de gagner la bataille du Mali », échappe-t-il aux habitants de ce pays, que leur État n'est, dans une telle acception, qu'un simple champ de bataille ?

Fille d'un grand jeu réactualisé au cours des dernières décennies, la guerre au Mali participe à deux évolutions majeures : premièrement, la dégradation continue des normes internationales en matière de paix et de guerre au sein d'une architecture de plus en plus décrédibilisée mais qui s'impose néanmoins largement et avec quelque efficacité communicationnelle ; et, deuxièmement, la nature insaisissable des notions de victoire et de défaite qui ont désormais laissé place à un long pourrissement post-intervention, hypothéquant la consolidation de l'autorité de l'État que l'intervention était paradoxalement censée renforcer.

9 Seth KAPLAN, *Fixing Fragile States. A New Paradigm for Development*, Praeger, Londres, 2008 ; Ashraf GHANI et Clare LOCKHART, *Fixing Failed States. A Framework for Rebuilding a Fractured World*, Oxford, New York, 2008.

10 Francis FUKUYAMA, *State-Building. Governance and World Order in the 21st Century*, Cornell University Press, Ithaca, New York, 2004, p. 92.

11 Hamid DABASHI, *Brown Skin, White Masks*, Pluto Press, Londres, 2011, p. 6.